

L'ADMINISTRATEUR PROVISOIRE DE L'UNIVERSITE TOULOUSE – JEAN JAURES

Vu l'article L 712. 1 du code de l'éducation,
Vu l'arrêté du 20 mars 2018 portant dissolution du conseil d'administration et du conseil académique de l'université Toulouse-II,
Vu les statuts de l'Université Toulouse - Jean Jaurès en vigueur,
Vu les démissions de Madame Mariangela ROSELLI et de Monsieur Jean-Pierre ROUCH du 7 mai 2018,

ARRETE

ARTICLE 1

Madame Michèle SAINT-JEAN assure l'administration provisoire du département de sociologie de l'UFR Sciences Espaces et Sociétés (SES) à compter du 14 mai 2018 et ce jusqu'à l'élection de la direction du département.

ARTICLE 2

Monsieur le Directeur Général des Services et Madame L'Agent Comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Toulouse, le 14 mai 2018

Pour l'Administrateur provisoire, par délégation,

Alain MIAOULIS, Directeur général des services

